

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-Paul GIRARD - Maire, Laurent VERNAZ – 2^{ème} adjoint, Sandrine POIGNET - 3^{ème} adjointe, Sandra BOULAIS – 4^{ème} adjointe, Nathalie BIBOLLET, Claudine AMOUDRY, Daniel CHARVAZ, Christian COMBAZ, Alain FINA, Claire FLEUTOT, Aurore MINISTROT, Isabelle MORLOT, Dominique NOYEAU, Jean RONZATTI

Absents excusés : Noël CADET, Christel GACHON, Thierry RANGONE, Stéphanie SANCHEZ, Carole VASCHALDE

Secrétaire de séance : Aurore MINISTROT

Assistait également à la réunion : Sébastien GAUDET, Secrétaire Général de la Mairie

Monsieur le Maire remercie les membres de leur présence et propose au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu de la réunion du 27 avril 2018, ce qui est accepté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour de la réunion :

-adoption d'une décision modificative n°1 au budget 2018

Cette modification est approuvée à l'unanimité.

Aurore MINISTROT est désignée en qualité de secrétaire de séance.

FINANCES

Décision modificative budgétaire n°1 – Budget M14 2018

Rapporteur : Laurent VERNAZ

Laurent VERNAZ indique qu'il serait nécessaire d'opérer la régularisation comptable suivante afin de modifier certains articles de recettes de fonctionnement qui n'existent plus dans la nomenclature comptable :

Section de fonctionnement – Virement de crédits		
Article	Recettes	
758– Produits divers de gestion courante	-10 000	
7588 – Autres produits divers de gestion courante		+ 10 000
7355- Taxe sur énergie hydraulique	-150	
75814 – Redevances sur l'énergie hydraulique		+150

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ces modifications sur le budget M14 de 2018.

AFFAIRES SCOLAIRES

Equipement informatique 2018 des écoles

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD / Sandrine POIGNET

Monsieur le Maire et Sandrine POIGNET, Adjointe aux affaires scolaires, font part du projet d'équipement informatique 2018 des écoles.

La sollicitation de l'école élémentaire porte sur l'installation dans chaque classe d'un vidéoprojecteur interactif et d'un ordinateur portable, qui nécessiterait également la création d'un vrai réseau informatique.

L'école maternelle souhaiterait le renouvellement de 4 ordinateurs et l'installation d'un vidéoprojecteur dans une classe.

Sandrine POIGNET rappelle le travail préparatoire sur ce dossier avec la visite d'une école équipée et la rencontre avec les enseignants pour échanger sur le projet et leur future implication dans le fonctionnement de ces outils.

Sur proposition de la commission des affaires scolaires, le Conseil Municipal à la majorité (1 abstention), valide l'ensemble de cette opération d'un montant de 25 060.51 €.

Alain FINA se félicite que le budget initialement prévu ait permis d'intégrer les demandes de l'école maternelle.

Vote des subventions 2018 aux associations

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD / Sandrine POIGNET

Monsieur le Maire, Sandrine POIGNET, Adjointe à la vie associative font part du travail de la Commission VIE ASSOCIATIVE et rappellent les critères définis en 2015 pour l'attribution des subventions aux associations.

Sandrine POIGNET indique que cette année, les associations devaient retirer un dossier type et le rendre avant une date prédéfinie.

Elle précise que la Commission a validé la proposition de fixer un nouveau seuil pour la part fixe attribuée à des associations remplissant un nombre plus important de critères et d'augmenter de 5€ le montant par jeune de Frontenex présent dans une association.

Après avoir précisé que 4 associations n'avaient pas déposé de dossier et que le budget 2018 voté pour les associations est de 15 500 €, elle présente un tableau de répartition des subventions :

Dénomination de l'association	Part fixe	Nombre d'adhérents jeunes de Frontenex		Montant Part Jeunes	Montant proposé 2018	Sub. exceptionnelle 2018	Total FINAL	Commentaires
		Asso Frontenex = 70 €/jeune	Asso extérieure = 25 €/jeune					
ACH'VAL - Equitation	300	7		490	790		790	
AINES RURAUX	600			0	600		600	
AMICALE BOULES	450			0	450	300	750	challenge municipalité
Amicale Donneurs de Sang	300			0	300		300	
ANCIENS COMBATTANTS	300			0	300		300	
Association RECORD	300				300		300	
CSBC (badminton)	150	11		770	920		920	
COVOITURAGE	600			0	600		600	
CROES - Sou des Ecoles	600			0	600		600	
DANSE A LA CLE	300	30		2100	2400		2400	
Frontenex Basket Club	300	18		1260	1560		1560	
ENSEMBLE VOCAL et INSTRUMENTAL	300	4		280	580		580	
GELOHANN - Théâtre	300	4		280	580	300	880	
GYM VOLONTAIRE	300			0	300		300	
JUDO	150		15	375	525		525	
SCRABBLE	150			0	150		150	
SYLLECTOMANIA	150			0	150		150	
UOAT - Athlétisme	150		5	125	275		275	
DANCES GAZELLES					0			
REGUL 'MATOUS					0	100	100	Prise en charge des chats errants
LA SYNAPSE					0			
ASF Foot							0	Pas de dossier rendu
COMITE DES FETES							0	
TENNIS CLUB							0	
HAPKIDO							0	
TOTAL	5 700			5 680	11 380		12 080	
Subvention exceptionnelle budgétisée					2 000	700		

Un débat s'installe entre élus.

Alain FINA demande la suite pour les associations n'ayant pas déposé de dossier. Sandra BOULAIS rappelle que cette année, la Commune a souhaité une démarche active des associations (retrait volontaire de dossier...) et qu'il convenait de respecter les nouvelles règles. Des relances ont toutefois été effectuées au vu de la nouveauté du système.

Sandrine POIGNET détaille également les subventions exceptionnelles sollicitées (300 € pour le Gélohann pour un spectacle, 300 € pour les boules, 100 € pour REGUL'MATOUS).

Christian COMBAZ souhaiterait que certaines subventions dites exceptionnelles mais récurrentes (Amicale Boules, REGUL'MATOUS) soient intégrées dans les subventions classiques.

Sandrine POIGNET précise également que l'association SAVOIE PARTAGE a déposé un dossier mais qu'il est nécessaire, au préalable, de rencontrer ses dirigeants avant de leur attribuer une quelconque aide financière.

Sandrine POIGNET conclut en rappelant que de manière globale, la Commune reste toujours solidaire des associations qui auraient des besoins exceptionnels.

A la majorité (1 abstention) des membres présents (les membres actifs des associations subventionnées ne prenant pas part au vote), le conseil municipal valide le tableau des subventions 2018 tel que présenté.

Arrivée de Jean RONZATTI à 19h35

PERSONNEL

Point sur les emplois d'été 2018

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD / Laurent VERNAZ / Nathalie BIBOLLET

Monsieur le Maire, Laurent VERNAZ, Adjoint au personnel et Nathalie BIBOLLET, conseillère municipale déléguée font part du recrutement de 7 jeunes pour occuper un emploi d'été aux services techniques ou au service administratif.

Nathalie BIBOLLET rappelle que le mode de recrutement a été modifié cette année avec une sélection des candidatures (expérience, disponibilité, motivation...), la définition des besoins de la collectivité (peinture intérieure de l'école maternelle, aide administrative en mairie, préparation animation...) et une étude impartiale par la commission du PERSONNEL qui ne connaissait pas le nom des candidats.

Ainsi, 11 candidatures valables ont été déposées, 7 jeunes seront employés et se succéderont à compter du 28 mai et jusqu'à début septembre.

TRAVAUX

Rapporteur : Jean-Paul GIRARD

Rénovation de la mairie : point sur les travaux

Monsieur le Maire fait part de l'avancée des travaux de réhabilitation de la mairie qui doivent s'achever fin juin.

A ce jour, le gros œuvre est achevé, la majorité des réseaux électriques et de plomberie a été posée, la pose des menuiseries extérieures est achevée, la majeure partie des cloisons sont effectuées, la chape également, la pose de l'escalier est finalisée et les travaux d'intérieur vont démarrer.

Monsieur le Maire précise que les installations de chantier devront être enlevées pour le 9 juin, date des animations de Frontenex.

Requalification de la rue de Princens : choix des entreprises en charge des travaux

Suite à l'ouverture des plis le 4 mai 2018, Monsieur le Maire fait part des résultats de la consultation pour les travaux de réfection de la rue de Princens et de l'analyse des offres réalisée par l'équipe de maîtrise d'œuvre en vue du choix des entreprises.

Pour le lot 1 « Génie Civil et voirie », 2 entreprises ont répondu et pour le lot 2 « Câblage », 8 entreprises ont déposé une offre.

Pour mémoire, le chiffrage du maître d'œuvre était de 329 456.50 € HT (lot 1) et de 53 295 € HT (lot 2), soit une estimation de travaux de 382 751.50 € HT, soit 459 301.80 € TTC.

Au vu de l'analyse proposée, le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue les marchés de travaux aux entreprises suivantes et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes à ces marchés :

Lots	Proposition d'attribution aux entreprises	Montant des offres HT	Montant des offres TTC
Lot 1 – Génie Civil et voirie	Groupement SERTPR/MANNO	304 344.50 €	365 213.40 €
Lot 2 – Câblage	ELECTRA SAVOIE	39 280.50 €	47 136.60 €
TOTAL		343 625 €	412 350 €

Claudine AMOUDRY demande si dans l'attente des travaux, les trous de l'entrée de la rue seront rebouchés. Il est indiqué que cela est prévu avant début juin.

Dominique NOYEAU relève l'insatisfaction des riverains quant à la gestion de ces trous.

D'autre part, il estime qu'il n'est pas normal que lors de l'ouverture des plis, il n'y ait eu que deux élus de présents. Monsieur le Maire précise que ce n'est que l'ouverture des offres et que c'est l'analyse des offres qui est primordiale. L'intérêt de la réunion d'ouverture reste limité, d'autant que les horaires fixés (14h00) ne permettent pas à la majorité des élus d'être présents.

Cimetière : point sur les travaux de renouvellement des monuments funéraires

Monsieur le Maire indique que les travaux sont actuellement arrêtés car il est nécessaire de s'assurer avec les deux entreprises (GRANIMOND et SERTPR) que l'achèvement de l'opération sera cohérent (pente pour évacuation des eaux pluviales...) et conforme aux attentes de la collectivité.

ANIMATION

Point sur le départ d'étape du Critérium du Dauphiné du 9 juin 2018

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD/Sandra BOULAIS

Monsieur le Maire et Sandra BOULAIS rappellent le départ de l'étape du Critérium du Dauphiné Libéré, le 9 juin 2018, entre Frontenex et La Rosière, co-organisé avec la Communauté d'Agglomération ARLYSERE.

Sandra BOULAIS évoque le travail de la commission ANIMATION sur cet événement et met l'accent sur l'importance de la présence de tous les élus lors des dernières réunions de préparation.

Outre l'organisation technique qui mobilise les services et élus, elle détaille certaines actions mises en place pour que cette journée soit une vraie fête :

- Réalisation de fanions réalisés par les enfants de la cantine
- Réalisation de fanions par la mairie pour les commerçants afin qu'ils décorent leurs vitrines
- Réalisation de banderoles par les graffeurs et les enfants des TAP pour décorer la commune et être exposé devant la ligne de départ le jour J
- Travail effectué par chaque classe de l'école élémentaire sur le thème du Critérium
- Décoration de la rue de la Mairie avec des fanions multicolores
- Décoration de vieux vélos par des collégiens exposés dans la commune
- Réalisation d'un vélo en carton par les résidents de l'EHPAD
- Affichage de l'évènement dans la commune
- Proposition d'un menu spécial Critérium au restaurant scolaire le 8 juin
- Organisation d'un défilé avec les enfants de l'école élémentaire avant le vrai départ
- Distribution de gilets jaunes signés Frontenex à tous les enfants de l'école élémentaire
- Création d'un diaporama sur Frontenex par Alexis COMBAZ, qui sera diffusé avant le départ
- Distribution d'un bulletin municipal dédié à cet événement
- Communication avec la presse et les radios en cours
- Participation financière ou technique de plusieurs entreprises sollicitées pour l'évènement
- Réunion d'échanges avec les commerçants et associations pour travailler sur les animations/restauration le jour J

D'autre part, elle évoque le sponsoring de plusieurs entreprises (C PRO, VPSL, SERTPR, EG CAPOGNA, MENUISERIE PEISSEL, PERRIER PLOMBIER, SAVORGNAN, DELEANI TP) qui par leur aide financière ou technique ont permis de récolter 4 000 €.

Point sur « Village en fête » et le feu d'artifice du 9 juin 2018

Monsieur le Maire et Sandra BOULAIS rappellent les animations de VILLAGE EN FETE (parcours VTT, baby-foot géant, structure gonflable, atelier GRAFF, parcours d'athlétisme proposé par l'UOAT, atelier de création et initiation proposée par un coach sportif) et la poursuite de cette journée festive avec le feu d'artifice au stade intercommunal.

Compte rendu des délégués des communes sur le fonctionnement des différentes intercommunalités

Les délégués des différents EPCI, dont la commune est membre, évoquent les dossiers en cours.

ARLYSÈRE

Sandrine POIGNET et Claire FLEUTOT font un rendu de la dernière commission Jeunesse du secteur de la Haute Combe de Savoie, en indiquant que la compétence « petite enfance » a été déclarée d'intérêt communautaire par une délibération du conseil d'agglomération d'ARLYSÈRE le 14 décembre 2017 pour une prise de compétence en 2019. La même réflexion est en cours pour déclarer d'intérêt communautaire « l'enfance et la jeunesse » et un groupe de travail a été mis en place au sein d'Arlysère.

Elles donnent quelques chiffres clés de la fréquentation dans les structures du territoire :

- Relais Assistantes Maternelles (RAM) : 152 assistantes maternelles agréées
- Micro-crèche : 9 places mais 25 enfants accueillis dans la semaine
- Périscolaire : 500 enfants accueillis avec les TAP (93 de Frontenex)
- Centre de loisirs : plus de 400 enfants accueillis sur l'année
- Secteur jeunes : 230 enfants accueillis dans l'année
- Séjour jeunes : 15 enfants

En conclusion, ce sont plus de 900 enfants qui ont été accueillis dans les différentes structures en 2017.

Alain FINA pense qu'au-delà de ces chiffres, il serait intéressant d'avoir des ratios sur le nombre d'heures d'accueil par local, leur capacité....

CIAS de FRONTENEX

Laurent VERNAZ annonce que depuis le 10 mai, le nouveau directeur de la structure a démissionné pour des raisons personnelles et indépendantes du CIAS.

Concernant les travaux du futur EHPAD, il indique que le chantier de près de 11 millions d'euros est à 40% d'avancement, avec un peu d'avance sur le planning.

BIBLIOTHEQUE de FRONTENEX

Claudine AMOUDRY indique qu'elle participera le 7 juin prochain à une réunion de réflexion sur une organisation d'un réseau de bibliothèques sur l'agglomération d'Arlysère.

Prêt d'un radar pédagogique par la Préfecture

Monsieur Le Maire indique que la Préfecture de la Savoie met à disposition des communes deux radars pédagogiques, afin de sensibiliser les usagers de la route aux vitesses pratiquées. Il informe le Conseil Municipal que la Commune s'est inscrite dans cette démarche et disposera d'un radar en novembre 2018, équipement qui sera posé dans la rue des Tilleuls.

Démarche « Participation Citoyenne »

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD

Monsieur le Maire rappelle l'inscription de la Commune dans la démarche « participation citoyenne », qui consiste, par un engagement d'un certain nombre d'habitants dans différents quartiers, en la création d'un réseau de solidarité de proximité permettant le signalement à la gendarmerie de faits de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

Une réunion publique aura lieu le samedi 16 juin à 10h00 à la Maison des Sociétés afin de sensibiliser la population.

Divers

Les conseillers municipaux évoquent le problème des nuisances causés par des chiens dans différents endroits de la commune (Pré La Dame, ZA des Teppes) et les différentes actions qu'il faudrait mener pour remédier à ces problèmes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h45.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 29 juin 2018 à 19h15

Le Maire, Jean-Paul GIRARD

